

Le développement du pouvoir d'agir dans la pratique sociale

Comprendre comment le pouvoir et l'impuissance opèrent dans les systèmes humains est la clé d'une intervention efficace. – Pinderhughes

Le concept de **pouvoir d'agir** prend racine dans les mouvements populaires des années 1960 à travers des mouvements d'égalité sociale, de questions raciales et féministes. Il est devenu central dans l'univers des approches communautaires, jusqu'à devenir un fondement de l'intervention sociale.

Ces mouvements s'inscrivent dans des luttes émancipatrices des personnes vulnérables ou qui n'appartiennent pas aux groupes dominants.

Ces luttes
sont des
solutions

qui émanent de la **base**
(*Bottom-up*)

dont l'objectif n'est pas de prendre le pouvoir sur d'autres mais bien de **prendre son propre pouvoir d'action**



Dans cette optique, les jeunes protégés sous la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) se retrouvent également dans un groupe marginalisé, notamment à cause de leur âge et de leur niveau de vulnérabilité.

Ils dépendent donc des décisions que d'autres prennent pour eux (avocat, juge, intervenant). Puisque sa structure et son cadre légal impliquent un **protecteur** et un **protégé**, le système de protection de la jeunesse crée une hiérarchie qui se répercute dans la prise de décision dans laquelle les adultes détiennent généralement les informations et le pouvoir. En fait, alors qu'une majorité d'intervenants et de gestionnaires sont sensibilisés à la nécessité de développer le pouvoir d'agir des jeunes, la posture à adopter en contexte de protection restent à développer.

Les avantages, pour les jeunes, de participer à la prise de décision qui les concernent sont notoires; cela augmente leur sentiment d'auto-efficacité et de contrôle, favorise leur estime de soi et leur développement identitaire et apporte des changements positifs dans la culture organisationnelle notamment en réduisant les barrières systémiques.

Vivre, c'est décider en permanence de ce que l'on va devenir.
- Ortega et Gasset



CES JEUNES SONT
SUJETS DE LEUR PROPRE VIE.
IL Y A DONC LIEU DE LES
ACCOMPAGNER DANS LE
DÉVELOPPEMENT DE LEUR
PROPRE POUVOIR D'AGIR
COMME INDIVIDUS.

Qu'est-ce que le pouvoir d'agir et l'approche DPA-PC ?

Le pouvoir d'agir se développe par l'adéquation entre deux dimensions:

1 L'agentivité de l'individu (ou maîtrise de soi, contrôle, efficacité personnelle) passe notamment par la connaissance de soi.

2 Les opportunités offertes par son environnement (on pourrait penser à l'offre de services et aux structures légales) passent par une connaissance des ressources et des processus d'accès à ces services.

Ces deux dimensions sont indissociables. Pour que les personnes se développent, les structures sociales qui les entourent doivent également rester en développement.

L'approche de Développement du Pouvoir d'Agir des Personnes et des Collectivités (DPA-PC)

Le grand objectif de l'approche du DPA-PC est que la personne s'affranchisse du problème plutôt qu'elle ne s'y adapte et qu'ainsi, elle retrouve sa liberté d'action. Cette approche trouve son origine dans la réflexion du philosophe Paul Ricœur sur la souffrance, qui selon lui puiserait son origine dans la perception de la personne de ne pas pouvoir agir. Cette approche est soutenue par 3 valeurs :

AUTODÉTERMINATION

Établir un climat qui permette de miser sur les forces; donner de l'information

JUSTICE DISTRIBUTRICE

Reconnaître la situation de protection (et de placement) et les limites que cela implique socialement; prendre conscience de la mission sociale

COLLABORATION ET PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE

Encourager la participation à la prise de décision de la personne à titre de partenaire

Le fait d'enjoindre un individu à devenir plus autonome, sans s'assurer qu'il dispose des ressources pour y parvenir est une forme sophistiquée d'aliénation
- Yann le Bossé, développeur de l'approche DPA-PC



Le déplacement de la posture professionnelle s'effectue sur 4 axes, dans l'approche du DPA-PC

AXE 1

Adoption de l'unité d'analyse "Acteur en contexte"

QUI VEUT QUOI ET POURQUOI ?

- Chaque acteur (pas seulement le jeune) a des enjeux légitimes dans la situation qui doivent être considérés.
- Examiner simultanément les composantes individuelles et structurelles.

AXE 2

Implication des jeunes dans la définition du problème et des solutions

QU'EN PENSENT LES PERSONNES CONCERNÉES?

- L'action devient le produit d'une négociation sur les objectifs du changement et les moyens pour y arriver.
- Encourager le mouvement même à travers des petits pas.

AXE 3

Conduite contextuelle des interventions

QU'EST-IL POSSIBLE DE TENTER ICI ET MAINTENANT?

- Se concentrer sur le présent afin de diminuer le déterminisme (passé) et l'évitement des risques (futur).
- Individualiser les pratiques selon le contexte actuel.

AXE 4

Adoption d'une démarche d'action conscientisante

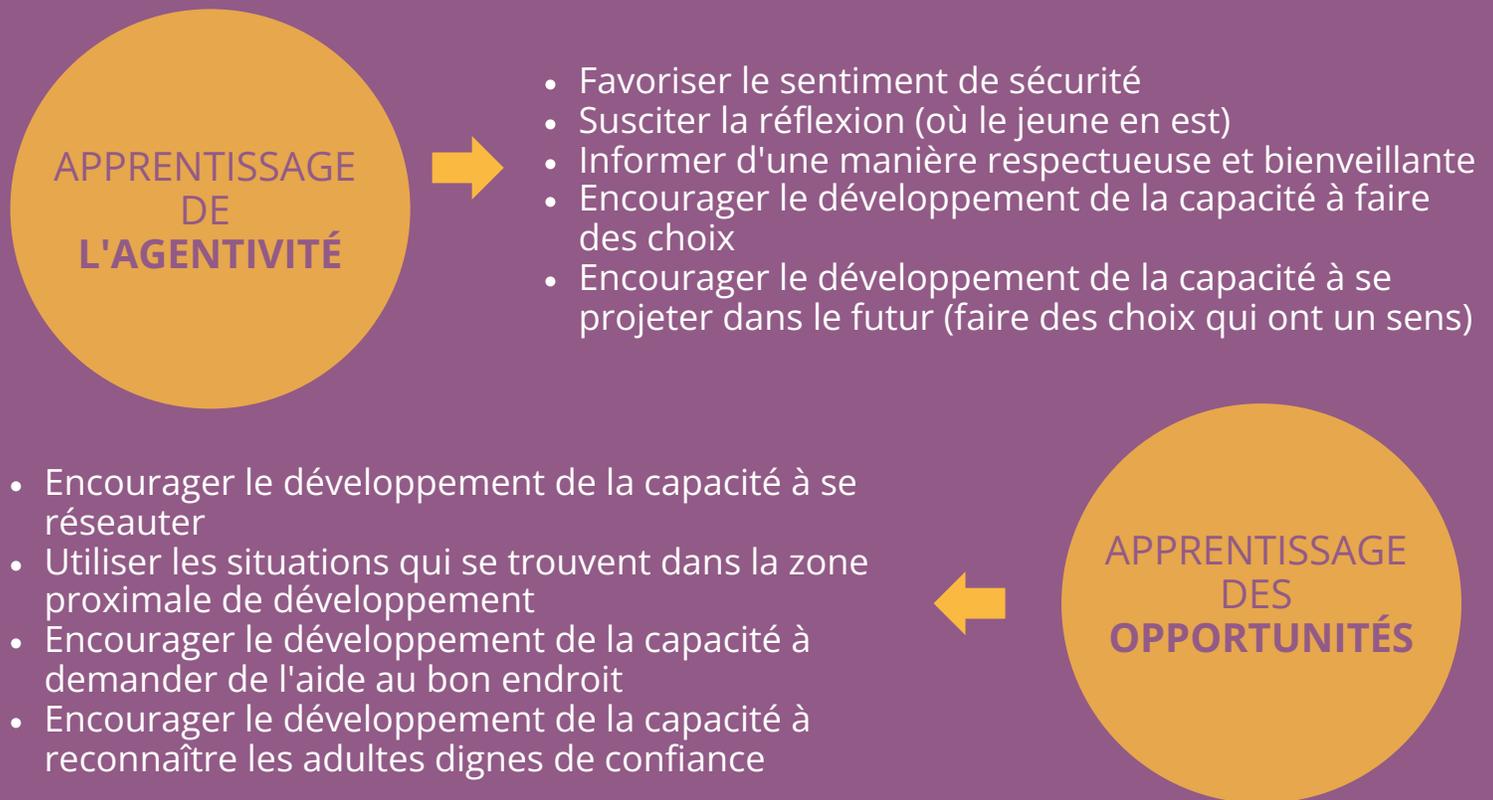
QU'EST-CE QUE J'AI APPRIS ET COMMENT PUIS-JE UTILISER CETTE NOUVELLE CONNAISSANCE?

- Soutenir la prise de conscience par le jeune de ses capacités.
- Réfléchir à un changement plus global.

Pour en apprendre plus sur l'approche PDA-PC, vous pouvez visionner ceci : <https://vimeo.com/479755281>

Quelques pistes d'interventions en protection de la jeunesse

L'approche du DPA-PC est compatible avec plusieurs approches préconisées en contexte de protection de la jeunesse dont l'**approche développementale** et l'**approche sensible aux traumatismes**. Voici quelques pistes d'intervention qui respectent ces autres approches et qui visent le développement du pouvoir d'agir en contexte de protection :



Quelques références

Jouffray, C. (2018). Développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectifs. Presses de l'EHESP.

Le Bossé, Y. (1998). Introduction à l'intervention centrée sur le pouvoir d'agir. Cahiers de la recherche en éducation, 5(3), 349-370.

Le Bossé, Y. (2012). Sortir de l'impuissance: invitation à soutenir le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités. Ardis.

Le Bossé, Y. (2017). Sortir de l'impuissance, volume 2: Aspects pratiques. Ardis.